Conseil Supérieur de la Pêche

PÊCHE DE LA TRUITE DE MER
RÉSULTATS DE LA SAISON 1992

L'année 1992 représente une étape nouvelle pour la pêche à la truite de mer, avec l'officialisation de la déclaration des captures.

La connaissance des captures est en effet un élément important de la gestion des populations :

- elle constitue un indicateur d'abondance sur les rivières non équipées de dispositif de contrôle et contribue à l'évaluation des effets des opérations d'aménagement ;
- elle permet de mieux cerner l'activité de pêche et son poids socio-économique ;
- elle est le principal instrument de mesure et d'ajustement des dispositions réglementaires, prolongation automnale par exemple.

La déclaration ne concerne pour l'instant que les rivières du Nord-Ouest sur lesquelles les stocks sont importants et bien caractérisés, la pêche particulièrement active et des dispositions réglementaires spécifiques en place depuis 1986.

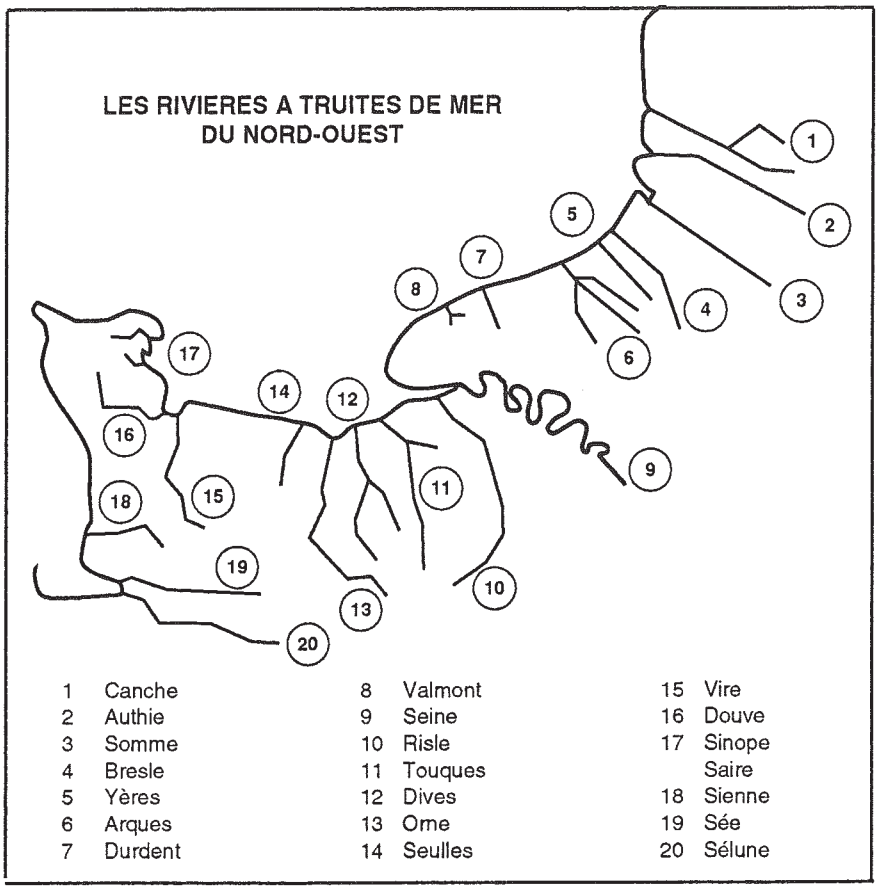

Départements	Nombre de timbres truite de mer vendus
Pas-de-Calais	275
Somme	151
Seine-Maritime	435
Eure	23
Calvados	1042
Orne	18
Manche	314
TOTAL NORD-OUEST	2258
TOTAL FRANCE	2850

En 1992, 153 pêcheurs ont participé à la campagne de déclaration, en nombre sensiblement équivalent pour les départements situés au nord et au sud de la Seine.

319 captures ont été déclarées au Centre de Traitement par 109 pêcheurs, 90 % des déclarations provenant des 3 rivières : TOUQUES, BRESLE et ARQUES.

90 pêcheurs ont en outre accepté de tenir un carnet de pêche, fournissant ainsi des informations précieuses sur la pratique (nombre de sorties, durée moyenne des sorties, modes de pêche, ...) et sur l'efficacité de la pêche (temps nécessaire pour capturer une truite, nombre moyen de captures par saison, ...).

Les principaux résultats de cette première année ont été analysés par grande région, de part et d'autre de la Seine ; ils sont présentés en pages intérieures.

LA SAISON DE PÊCHE 1992 EN HAUTE

LES CAPTURES DÉCLARÉES AU CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT

147 truites de mer déclarées par 53 pêcheurs essentiellement sur Arques et Bresle.

Bassin ou Rivière	Nombre de timbres Truite de Mer vendus	Déclarations volontaires nombre de pêcheurs	Déclarations volontaires captures déclarées	Estimation du nombre de captures
CANCHE	233	1	1	210
AUTHIE	42	2	3	110
SOMME (1)	28	0	0	?
BRESLE	303	39	104	250
YERES	8	0	0	0
ARQUES	121	9	35	100
DURDENT	32	1	3	30
VALMONT	11	0	0	?
SEINE (1)	86	1	1	?
RISLE (1)	20	0	0	0
TOTAL	884	53	147	700

(1) une partie des ces pêcheurs pratique ailleurs (Authie, Arques, Touques...)

LE PANIER DU PÊCHEUR

(d'après les déclarations et les carnets de pêche)

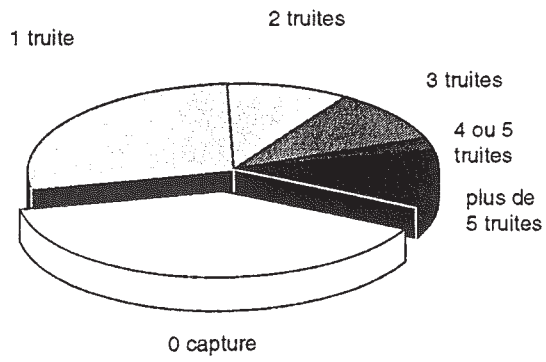

Il s'est pris en moyenne 2 truites par pêcheur.

40 % des pêcheurs n'ont pris aucun poisson,
48 % en prennent de 1 à 3,
10 % plus de 5

Taille et poids moyens des poissons déclarés : 58 cm - 2,4 kg - 70 % de femelles et 30 % de mâles.
La plus grosse truite déclarée: 79 cm - 5,8 kg, capturée sur la Bresle.

Nombre de captures déclarées par mois

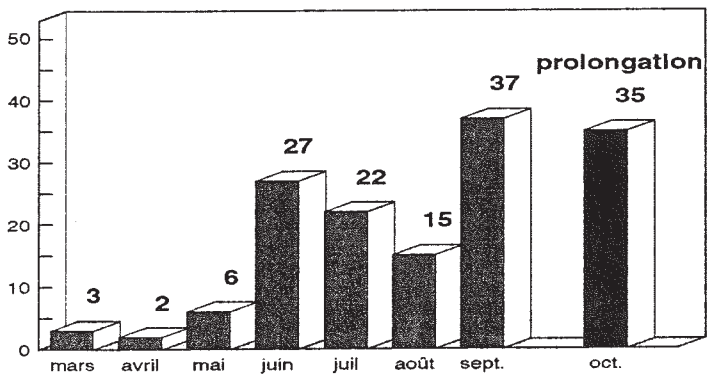

L'essentiel des captures a lieu de juin à octobre, avec un creux en août. 1 poisson sur 4 est capturé pendant la prolongation d'octobre.

Les appâts utilisés pour les 147 captures

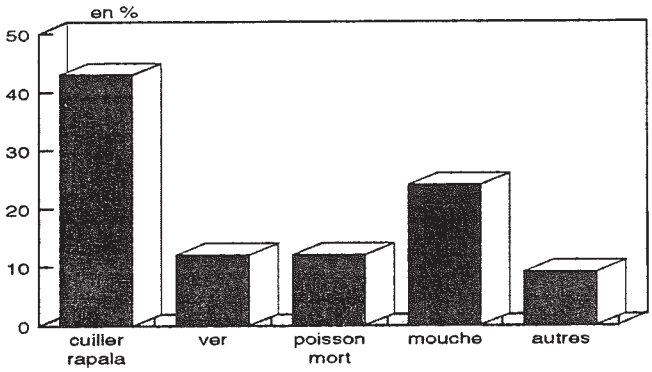

Cuiller et rapala ont capturé le plus de poissons (1 sur 2) suivis par la mouche (1 sur 4).

Année de naissance des poissons capturés

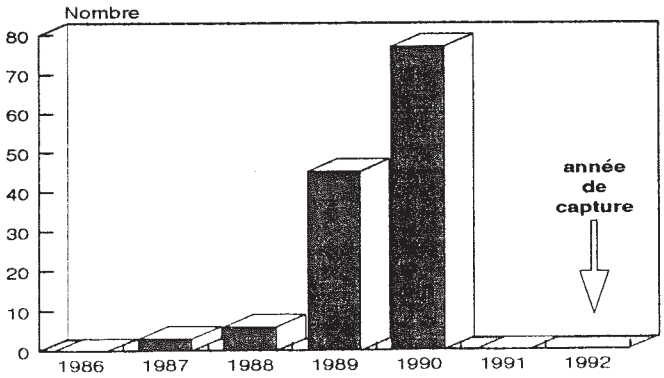

La plupart des truites capturées sont nées en février-mars 1990 et avaient 2 ans et demi au moment de leur capture.
La durée de séjour en rivière est de 1 ou 2 années (respectivement 2/3 - 1/3).
La durée du séjour en mer varie de 1 an 1/2 (8 poissons sur 10) à 4 ans 1/2 .
1 poisson sur 10 s'est déjà reproduit au moins une fois.
Le poisson le plus vieux : 5 ans 1/2 - 3 fraies (longueur : 73 cm - poids : 4,15 kg).

Conseil Supérieur de la Pêche

-NORMANDIE, PICARDIE ET ARTOIS (1)

LES CARNETS DE PÊCHE

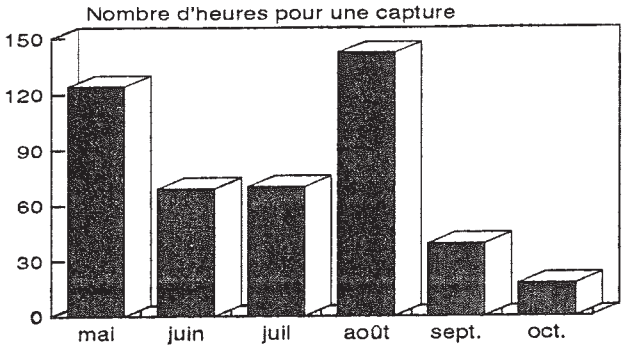

125 heures de pêche en 38 sorties pour capturer 2,5 truites, telle est l'activité et la performance des pêcheurs qui ont tenu un carnet de pêche.

Le temps nécessaire pour capturer une truite : 52h30 en moyenne, 17h30 seulement en octobre et 142h en août !

LA BRESLE : DISPOSITIF DE CONTRÔLE ET PÊCHE A LA LIGNE

L'existence d'un dispositif de contrôle des poissons de montée à EU (76) permet d'obtenir de nombreuses informations sur les populations : combien de poissons montent en rivière, à quels moments, quels sont leur taille, poids et âge ?, et de les confronter à celles provenant des pêcheurs.

Nombre de truites de mer capturées par année

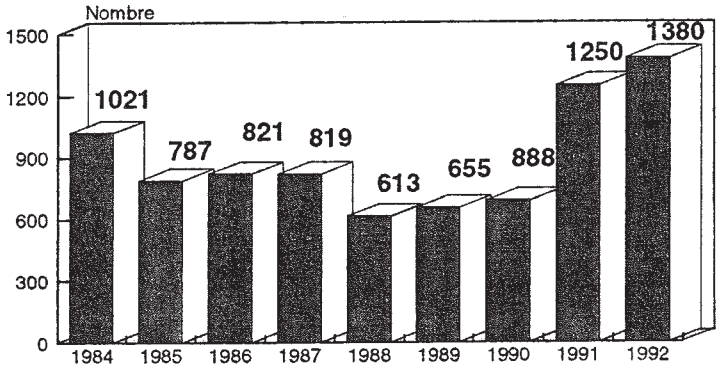

1992 est la meilleure année enregistrée depuis la mise en service du dispositif : 1380 truites de mer contrôlées, soit environ *2200 truites* réellement remontées.

Nombre de truites de mer capturées par 15 jours

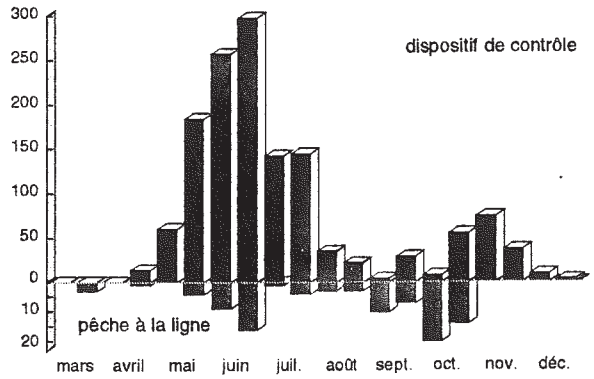

Les poissons montent à deux périodes : été et automne, la première montée étant la plus importante.
Les captures s'exercent surtout sur la première remontée, d'abord sur des poissons fraîchement entrés en rivière puis sur ceux qui se remettent en mouvement après un séjour en basse rivière.

Taille des truites de mer capturées

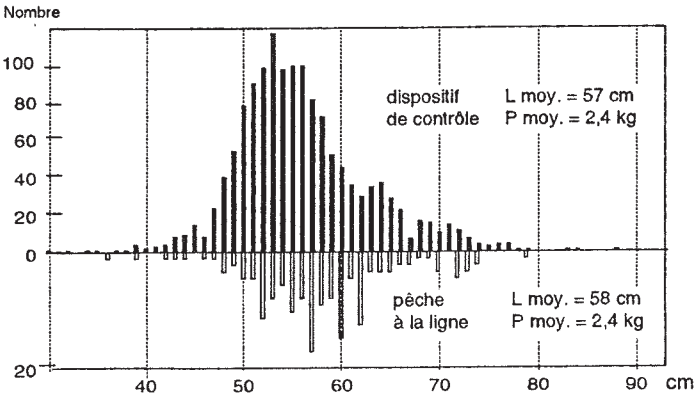

La pêche n'est pas sélective pour la truite de mer : taille et poids des truites pêchées sont identiques à ceux des truites contrôlées.

Part du stock capturée par les pêcheurs

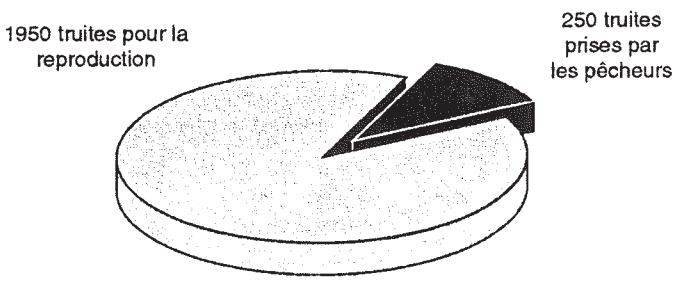

Les pêcheurs à la ligne ne prennent qu'une petite partie des truites qui remontent en rivière : un peu plus d'1 sur 10. Les 9 sur 10 restantes assureront la descendance.

(1) si vous le désirez, vous pouvez obtenir la lettre d'information Basse-Normandie sur simple demande, à :
Conseil Supérieur de la Pêche Centre National de Traitement des Captures 84, route de Rennes 35510 CESSON-SEVIGNE

LA SAISON DE PÊCHE 1992

LES CAPTURES DÉCLARÉES AU CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT

171 truites de mer déclarées par 55 pêcheurs essentiellement sur la Touques.

Rivière	Déclarations volontaires		Estimation du nombre de captures
	nombre de pêcheurs	captures déclarées	
Touques	42	148	1500
Dives	4	14	?
Vire	3	3	?
Sienne	1	1	?
Sée	3	3	?
Sélune	2	2	?
Total	55	171	>1500

LE PANIER DU PÊCHEUR

(d'après les déclarations et les carnets de pêche)

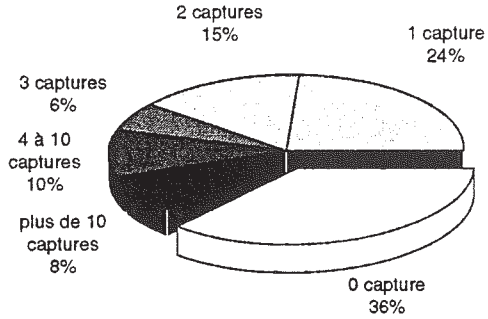

En 1992, il s'est pris en moyenne
3 truites de mer par pêcheur
36% des pêcheurs n'ont pris aucun poisson,
45% en ont pris de 1 à 3,
et 18% plus de 5
(27 truites de mer pour le meilleur).

Taille et poids moyens des poissons déclarés : 55 cm - 2,1 kg
La plus grosse truite déclarée: 82 cm - 7,1 kg, sur la Touques

- 65 % de femelles et 35 % de mâles.

Tailles des prises déclarées

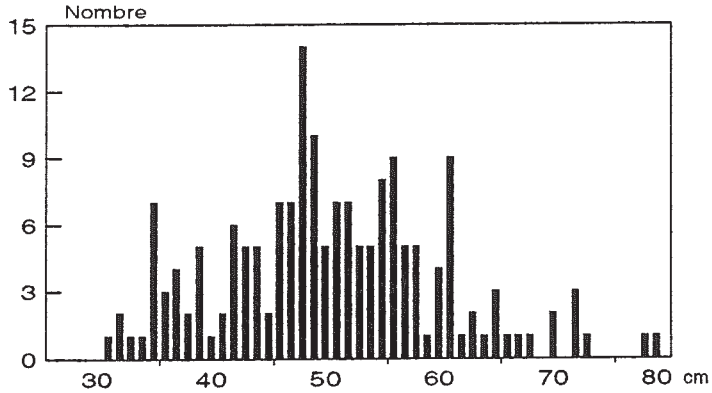

La taille des captures déclarées varie de 35 cm (0,4 kg) à 83 cm (6,7 kg), avec 40% des poissons compris entre 50 et 60 cm.

Nombre de captures déclarées par mois

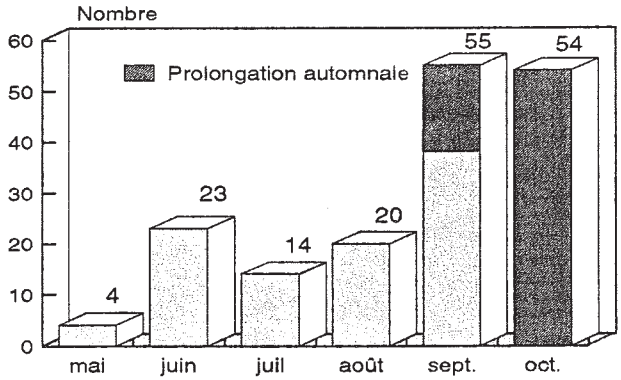

41% des captures ont été déclarées pendant la prolongation automnale.

Année de naissance des poissons capturés

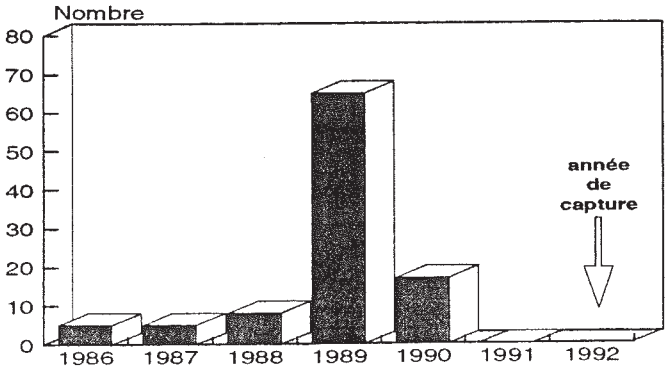

La plupart des truites capturées sont nées au printemps 1989 et avaient 3 ans et demi au moment de leur capture.

Les poissons les plus agés, nés en 1986, avaient 6 ans et demi ; ils s'étaient déjà reproduit 3 ou 4 fois.

PÊCHE DE LA TRUITE DE MER SUR LA TOUQUES

Origine des pêcheurs de truite de mer

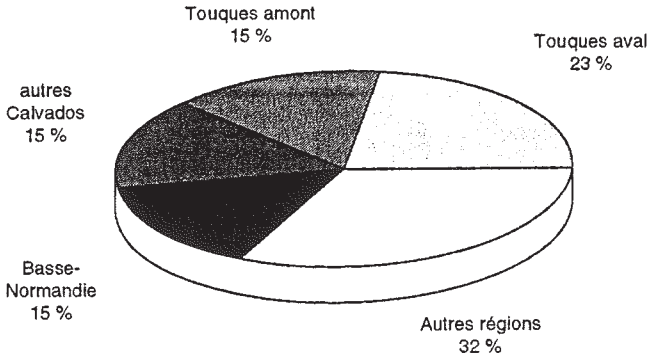

38 % des pêcheurs de truite de mer sur le domaine public habitent la vallée de la Touques, tandis que presque 1 pêcheur sur 2 vient de l'extérieur du Calvados.

Effort de pêche et captures

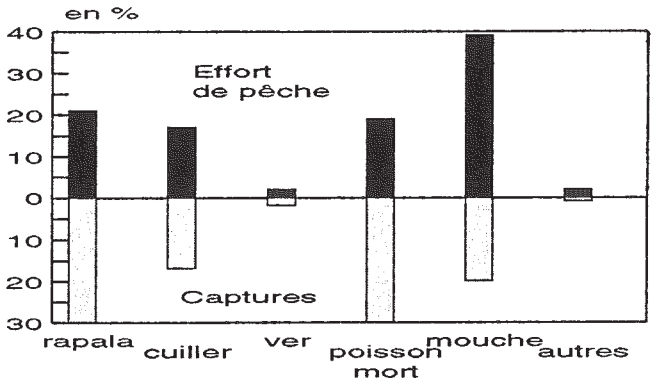

La pêche à la mouche est la plus pratiquée par les pêcheurs ayant tenu un carnet de pêche, mais la plupart des prises sont faites au rapala et au poisson mort.

Les pêcheurs ayant tenu un carnet de pêche ont en moyenne :
+ consacré 45 heures à la pêche de la truite de mer réparties en 11 sorties(soit 4 heures par sortie)
+ capturé 3,1 truites de mer en 1992.

Temps de pêche moyen par capture Evolution au cours de la saison

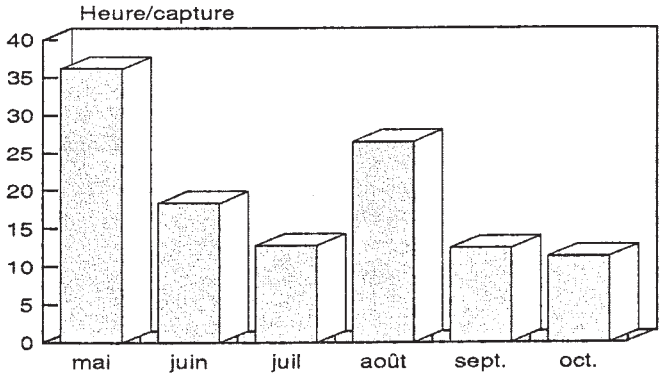

Le temps de pêche nécessaire pour capturer une truite de mer est de 15 heures en moyenne annuelle. Le rendement est le meilleur en octobre, le moins bon en août et en mai au début des remontées.

Nombre moyen de captures par pêcheur et par saison

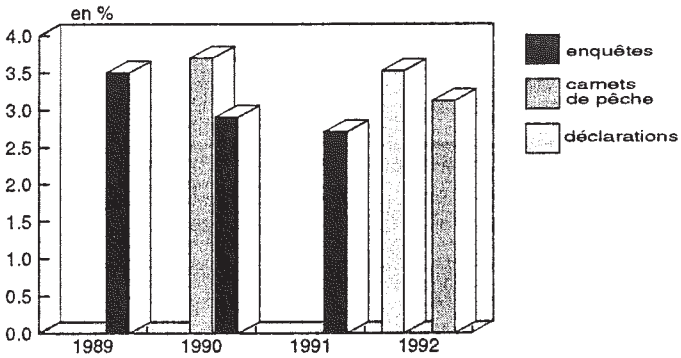

Le nombre moyen de captures annuelles par pêcheur sur la Touques est assez stable, de l'ordre de 3 truites de mer par saison sur la période 1989-92.

Les truites de mer de la Touques :
+ sont âgées majoritairement de 2 ans de rivière
+ se reproduisent surtout après 1 hiver de mer (2 saisons de croissance en mer)
+ comportent 30 % de sujets à fraies multiples.

Age de rivière

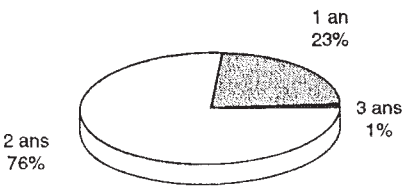

Age de mer au premier retour

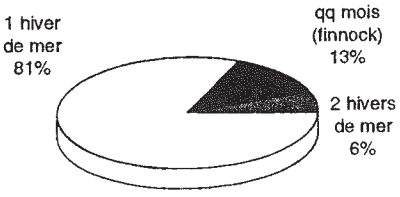

Nombre de reprodutions

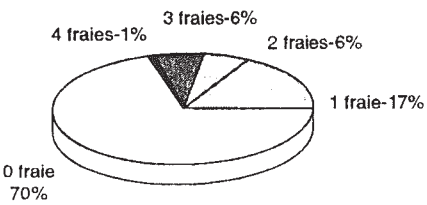

(1) si vous le désirez, vous pouvez obtenir la lettre d'information Haute-Normandie, Picardie et Artois sur simple demande, à :
Conseil Supérieur de la Pêche Centre National de Traitement des Captures 84, route de Rennes 35510 CESSON-SEVIGNE

L'AGE ET L'HISTOIRE DU POISSON

La lecture des écailles - *la scalimétrie* - permet de déterminer l'âge et l'histoire du poisson : années passées en rivière et en mer, nombre de reproductions effectuées,...
La croissance du poisson se marque sur la partie antérieure de l'écaille, incluse dans le derme, par des stries concentriques ou *circuli*. Lorsque la croissance est rapide, les stries sont espacées ; lorsqu'elle se ralentit, en hiver, les circuli se rapprochent et forment un anneau plus foncé appelé *annulus*. Le nombre de ces anneaux donne l'âge du poisson.
La distinction entre *vie en rivière et vie en mer* est également possible : circuli fins et peu espacés en rivière, épais et beaucoup espacés en mer.

On distingue trois **types de truite de mer** selon la durée du séjour marin avant le premier retour en rivière :

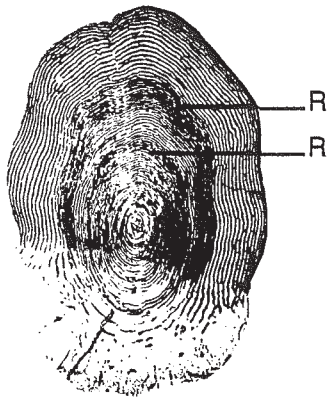

- Type FINNOCK : remonte en rivière **l'année même** de sa dévalaison.
Tailles comprises entre 28 et 45 cm (poids 250 g à 1,2 kg).
Capturé couramment sur la Touques.

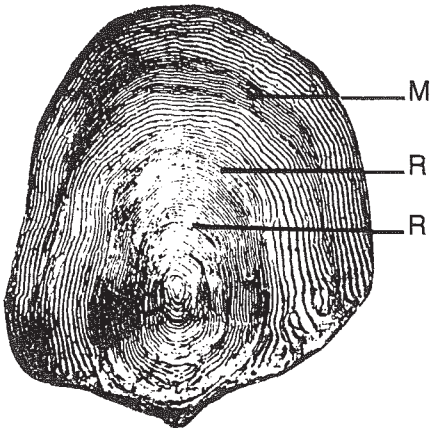

- Type 1 hiver de mer : remontée en rivière après **une année entière** passée en mer.
Tailles comprises entre 43 et 66 cm, (poids 1 à 3,6 kg).
Le plus fréquent dans toutes les rivières du Nord-Ouest.

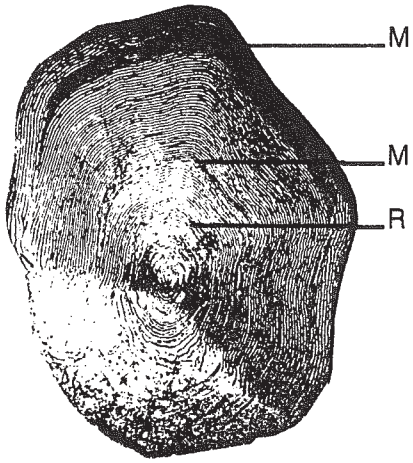

- Type 2 hivers de mer : remontée en rivière après **deux années entières** passées en mer.
Tailles comprises entre 62 et 85 cm, (poids 3 à 8 kg).

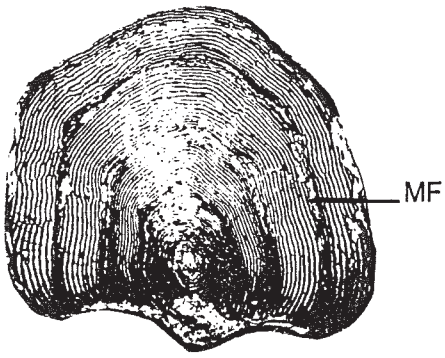

1 marque de fraie

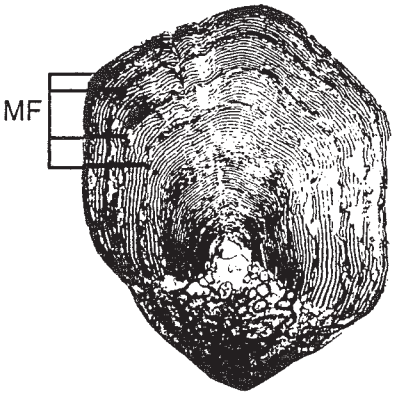

4 marques de fraie

Les fraies multiples sont assez fréquentes chez la truite de mer qui peut effectuer jusqu'à 6 reproductions successives.

Légende :	**R** = Hiver en rivière
	M = Hiver en mer
	MF = Marque de fraie

LES MARQUES DE FRAIE

Durant la maturation sexuelle, le poisson, qui ne s'alimente plus, puise sur ses réserves.
Sur les écailles, la réutilisation du calcium provoque une érosion en bordure. L'année suivante, la marque de fraie apparaît sous la forme d'une ligne de coupure continue, témoignant de l'usure de l'écaille, suivie d'une forte reprise de croissance.

Conception : J.L. FAGARD, F. FOURNEL, G. EUZENAT, J.P. PORCHER, A. RICHARD.

Conseil Supérieur de la Pêche